

# L'ÉCHO DES FALAISES

*Journal de Leclercville ❖ Septembre 2018*

## Mot du maire



Chers citoyens et citoyennes,

Leclercville a de nouveau accueilli de nombreux visiteurs pendant l'été qui tire à sa fin. Un été qualifié de « très chaud » qui a réjoui les vacanciers et attiré vers l'eau rafraîchissante du majestueux Saint-Laurent.

Cela dit pour l'eau du Saint-Laurent, tout le monde peut y accéder par son quai depuis de nombreuses années. Le premier quai sur pilotis (en bois) aurait été construit au début des années 1900 et appartenait au gouvernement fédéral. Vers

1930, le quai refait en béton accueillait des barges de canal, la vocation commerciale du quai étant à cette époque très importante. En 1990, le gouvernement fédéral offre de se départir du quai qui a perdu sa vocation commerciale au profit des bateaux de plaisance. Sous la gouverne de M. Robert Boucher, maire de Leclercville, la municipalité devient propriétaire du quai pour la somme nominale symbolique de 1.00 \$. Il faut souligner le rôle très important qu'a joué la municipalité avec à sa tête M. Boucher, ce qui a permis de paver le quai, d'y construire une descente des bateaux et d'installer l'éclairage. Un octroi de 150 000 \$ bien investi il y a maintenant 28 ans ! Je tiens à adresser des félicitations et des remerciements à M. Boucher qui a si bien négocié avec les hautes instances et réussi à préserver notre quai depuis 1990 jusqu'à aujourd'hui.

Le 17 août 2018, c'est avec une grande fierté que des citoyens et plusieurs dignitaires se sont réunis sur le quai inauguré de nouveau suite aux travaux de réfection du tablier et du pont. Un total de 210 000 \$ a été investi pour améliorer la structure et augmenter la sécurité des familles. Comme le mentionnait M. Benoît Lemay : « Le quai de Leclercville est un attrait touristique très important et aussi, il est très réputé dans la région. On a une descente de bateaux qui était bien organisée et qui l'est d'autant plus maintenant ». J'adresse des remerciements sincères à toute l'équipe du conseil municipal qui a collaboré à ce projet et sa réussite.

En conclusion, je vous lance l'invitation à venir faire votre tour sur notre nouveau quai et admirer le paysage. N'hésitez pas à en parler à vos parents et amis qui voudraient y descendre avec leurs bateaux et en profiter pour visiter notre beau village aux airs gaspésiens.

Cordialement,

Marcel Richard, maire



## Table des matières

Mot du maire .....	1
Publication municipale.....	2-4
Bibliothèque.....	4
FADOQ .....	5
Autres informations .....	6-8

**DATE DE TOMBÉE : 1er OCTOBRE 2018**

**PROCHAINE PARUTION : 15 OCTOBRE 2018**

**Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :**

[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)

# Publication municipale

## **2018-08-04 Résolution pour le déneigement des trottoirs et des édifices municipaux**

Attendu que la municipalité a demandé aux Entreprises Édouard Paquette une tarification pour le déneigement des trottoirs et des stationnements des édifices municipaux ;

Pour ce motif,

Il est proposé par Bruno Desrochers, conseiller et résolu à l'unanimité.

Que la municipalité accepte la tarification suivante plus les taxes applicables :

Déneigement des trottoirs : enlèvement et transport de la neige : 184.50 \$/heure

Déneigement de la cour de la salle municipale : 98.91 \$/heure

Déneigement des bornes incendie : 71 \$/heure

Déneigement cour de la caserne : 365 \$ \$/fixe

Déneigement cour du garage municipal : 365 \$ \$/fixe

Déneigement du Parc de l'Île : 1 266 \$ \$/fixe

Que la tarification équivaut à une accumulation normale de 350 cm au sol. L'excédent, calculé par Environnement Canada et basé sur la station de Fortierville, sera facturé à 0.75 \$/cm.

Que cette tarification est pour l'année 2018/2019.

Que la neige doit être transportée à l'endroit suivant : à l'extrémité ouest du terrain des loisirs.

Que la signalisation pour l'opération de déneigement des trottoirs devra être fournie par la municipalité et installée par les Entreprises Édouard Paquette.

Que le conseil municipal autorise la dépense et le paiement de la dépense.

## **2018-08-05 Contrat de déneigement -secteur urbain**

Attendu que la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation ;

Attendu que les soumissions doivent respecter le cahier de charge (devis) ;

Attendu que les soumissions ont été ouvertes le 19 juillet 2018, à 14 h 5 ;

Attendu que le résultat des soumissions est le suivant :

<b>ENTREPRENEUR</b>	<b>Montant (sans taxes) Option 1 an</b>	<b>Montant (sans taxes) Option 2 ans</b>
Les Entreprises Édouard Paquette	37 000 \$	74 455 \$

## **ENDROITS SPÉCIFIQUES**

# Publication municipale

HIVER 2018/2019	MONTANT FORFAITAIRE
Poste LE-1	273.25 \$
Poste LE-2	341.50 \$
Débitmètre	395.00 \$
Bassin étang aéré	555.00 \$
TOTAL :	<b>1 564.75 \$</b>

## **ENDROITS SPÉCIFIQUES**

HIVER 2018/2019 et 2019/2020	MONTANT FORFAITAIRE
Poste LE-1	564.00 \$
Poste LE-2	695.00 \$
Débitmètre	808.50 \$
Bassin étang aéré	1128.94 \$
TOTAL :	<b>3 196.44 \$</b>

Pour ces motifs,

Il est proposé par Benoit Lemay, conseiller et résolu à l'unanimité.

Que le conseil municipal accepte la soumission des Entreprises Édouard Paquette pour le déneigement – secteur urbain pour la somme de 74 455 \$ plus les taxes applicables pour une période de 2 ans soit les années 2018-2019 et 2019-2020.

Que le conseil municipal accepte les soumissions des endroits spécifiques tel que mentionnés.

Que la durée de ce contrat est conditionnelle à la bonne exécution des travaux.

Que le conseil municipal autorise la dépense et le paiement de la dépense.

Que la directrice générale et le maire sont autorisés à signer ledit contrat.

### **2018-08-06 Entretien d'hiver des chemins – secteur paroisse - contrat**

Attendu que la Municipalité a demandé des soumissions publiques pour l'entretien d'hiver des chemins – secteur paroisse ;

Attendu que les soumissions doivent respecter le cahier de charge (devis) ;

Attendu que les soumissions ont été ouvertes le 19 juillet 2018, à 14 h 5 ;

Attendu que le résultat des soumissions est le suivant :

# Publication municipale



Aux contribuables de la susdite municipalité  
**AVIS PUBLIC**  
**DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE**  
**POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2016- 2017 -2018**  
**(3<sup>e</sup> EXERCICE FINANCIER)**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, par la soussignée,

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Leclercville sera en vigueur pour son 3<sup>e</sup> exercice financier (année 2018) et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures régulières, les lundi, mardi et jeudi.

Comme il s'agit du 3<sup>e</sup> exercice financier du rôle triennal, toute demande de révision concernant le rôle d'évaluation foncière, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, doit être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la Loi, ou au cours de l'exercice suivant, (avant le 1<sup>er</sup> mai 2018), en personne ou par courrier recommandé, au bureau de la M.R.C. de Lotbinière au 6375, rue Garneau, Sainte-Croix, (Québec) GOS 2HO.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la M.R.C. de Lotbinière et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Leclercville, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2018.

Diane Laroche  
Directrice générale

## Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ,**

Par la soussignée, Diane Laroche directrice générale de la susdite municipalité :

QUE le Conseil municipal déplacera la date de la séance régulière du conseil municipal initialement prévue par voie de résolution le 1<sup>er</sup> octobre 2018 **pour la reporter au mercredi 3 octobre 2018 à 20h00 à la salle municipale située au 1014, rue de l'Église.**

Donné à Leclercville, ce 11 septembre 2018

Diane Laroche  
Directrice générale



## Bibliothèque municipale

**Par Lisette Tousignant, responsable**

Nouvel horaire 2018 – 2019

La bibliothèque sera ouverte le mercredi soir de 18 h 30 à 20 h 30 à compter du 5 septembre 2018.

Nous ferons le tirage d'un prix pour nos abonnés le 19 décembre 2018.

Nous serons fermés durant la période des Fêtes soit le 26 décembre 2018 et le 2 janvier 2019.

Merci de votre collaboration!

Comité de la Bibliothèque municipale de Leclercville

**Cartes de membre** Les cartes de membre dont le renouvellement est dû en septembre-octobre (c'est la très grande majorité) sont arrivées. Il est maintenant possible d'économiser en renouvelant pour deux années au coût de 45.00\$, une économie de 5.00\$. L'un de vos administrateurs passera vous voir bientôt.

**Le défi annuel « Chaque minute compte »** Comme nous vous l'avions prédit dans l'édition de juin dernier, Leclercville a remporté, pour la quatrième fois, une victoire éclatante sur toutes les autres municipalités de la MRC de Lotbinière. Félicitations et merci à tous les participants (es) et organisatrices! Nous vous aviserons dès que les modalités seront fixées avec le **Carrefour des personnes âgées de Lotbinière (CPAL)** pour la cérémonie de remise du trophée.

**Reprise des activités intérieures** Les vacances sont maintenant terminées. Nous espérons que vous avez passé un bel été et que vous n'avez pas trop souffert des canicules exceptionnelles de cette année. Les activités intérieures reprendront le **11 septembre à 13 h 00 avec les cartes. Le 500 est toujours l'activité principale. Cependant si des personnes sont intéressées à d'autres jeux : Scrable, Rummy, Trente-et-un ou autres, formez vos équipes et joignez vous à nous! Tous, membres et non membres sont les bienvenus!**

**Le baseball-poches** reprendra les mardis soirs à 18 h 30 à la fin de septembre. Tous sont les bienvenus! **Info : 819 292-2526**

**Les cours de Tai-Chi** seconde partie reprendront le 26 septembre. Veuillez nous contacter et vous inscrire le plus tôt possible. **Info : 819 292-2526**

**Dimanche le 7 octobre, à 20 h 00** Soirée de danse avec Roch Desharnais au Centre communautaire. Bienvenue à tous!

**Le (CPAL) offre un Programme d'Information aux Aînés (PIA).** Les cours d'une durée de deux heures chacun sont dispensés sur une période de 12 semaines consécutives. Les cours portent sur le choix d'un milieu de vie, les aspects économiques et financiers à considérer, besoins de soutien, deuils, changement de revenu, tous les aspects légaux de la vie d'un retraité, etc. Le programme s'adresse aux personnes âgées ainsi qu'à leurs proches (parents, enfants, conjoints) Un nombre minimum d'inscriptions est requis. Il y a possibilité de regroupement avec d'autres municipalités, si nécessaire. Si vous êtes intéressé(e), appelez le plus tôt possible! Emélie 819 292-2526

**Aide au transport Santé Aînés.(ATSA) Très important!**

Le **CPAL** offre un nouveau service de transport pour les aînés. Si vous êtes admissible, vous pouvez obtenir un remboursement pour vos frais de **déplacement vers des services de santé (maximum 300\$ pour une année).**

Règles d'admissibilité :

Résider dans la MRC de Lotbinière,

Être âgé(e) de 50 ans et plus

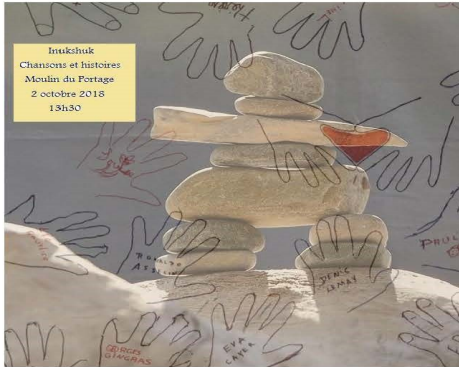
Avoir un revenu annuel brut inférieur à 25,000\$ pour une personne seule ou 32,000\$ pour un couple

Si vous avez un ami ou un proche qui pourrait en bénéficier, informez-le!

Pour information et inscription : 1 866 728-4825 (sans frais)



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES



Pour souligner cette journée, le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière vous invite à un spectacle tout en Histoires et en Chansons intitulé INUKSHUK mot inuktitut qu'on pourrait traduire par "je suis passé par ici". Ce mot désigne un empilement de pierres à forme humaine utilisé jadis par les Inuits pour indiquer au voyageur la direction du chemin menant au prochain village et dont la base pouvait cacher de la nourriture.

Ce symbole représente bien l'essence du spectacle qui relève l'importance de la relation à l'autre, celle qui nourrit et donne une direction, un sens à la vie.

Par des histoires et des chansons, se laisser rejoindre, se laisser bercer, sourire ou rire et se rappeler toutes ces mains qui nous ont donné et toutes celles à qui on a donné et à qui on donne encore...

Paroles et musique : Daniel Simard

Lieu : Moulin du Portage, 1080 rang St-François, Lotbinière

Date et heure: 2 octobre 2018 à 13h30

Réservation : 418-728-4825 ou sans frais :1-866-728- 4825

# GRATUIT



**Vous offre la possibilité d'obtenir des lunettes à moindre coût lors de ses cliniques dans la MRC de Lotbinière**

**Où ?** À L'Oasis de Lotbinière, 17 rue des Érables à St-Flavien (en face de la salle des Lions)

**Quand ?**  
 Lundi 17 septembre 2018 de 12h30 à 15h30  
 Lundi 15 octobre 2018 de 12h30 à 15h30  
 Lundi 19 novembre 2018 de 12h30 à 15h30  
 Lundi 17 décembre 2018 de 12h30 à 15h30  
 Lundi 21 janvier 2019 de 12h30 à 15h30  
 Lundi 18 février 2019 de 12h30 à 15h30  
 Lundi 18 mars 2019 de 12h30 à 15h30  
 Lundi 15 avril 2019 de 12h30 à 15h30  
 Déplacé au mercredi 22 mai 2019 de 12h30 à 15h30 (Fête des Patriotes)  
 Lundi 17 juin 2019 de 12h30 à 15h30

Ce service est offert à toute la population de Lotbinière !

**Comment ?** Ayez la prescription de votre optométriste en main. Vous devez prendre rendez-vous en téléphonant au 581-983-3883. Prévoyez un délai de 2 à 3 semaines pour la réception de vos montures et le paiement doit s'effectuer le jour de la réception.

### Le Marchand de Lunettes, c'est :

- Des lunettes de qualité et garanties permettant des économies substantielles.
- Des lentilles optiques adaptées à vos besoins.
- Une grande sélection de montures.
- Un service courtois et personnalisé.
- Des lunettes à partir de 20\$ pour les personnes recevant de l'aide sociale.
- Reçus valides pour les assurances.
- Pour informations supplémentaires : [www.marchanddelunettes.org](http://www.marchanddelunettes.org)



# DEMAIN LOTBINIÈRE

## On s'emballa pour le climat

Forum citoyen les 25, 26, 27 octobre 2018

Les changements climatiques, on ne peut plus les ignorer. Ils ont déjà un impact évident sur nos vies! Mais de quoi parle-t-on exactement? Et... y a-t-il des solutions? Oui. Plusieurs sont déjà en marche ici même dans Lotbinière.

- QUOI?** 3 jours de conférences captivantes, d'ateliers, de panels, d'échanges et d'activités interactives. Un feu d'artifice d'idées!
- OÙ?** Au Centre multifonctionnel de Saint-Apollinaire, 20 Rue Terry Fox
- QUAND?** Jeudi 25 octobre, après-midi et soirée; vendredi 26 octobre, après-midi et soirée; samedi 27 octobre, avant-midi et après-midi
- POURQUOI?** Découvrir ensemble les nombreuses solutions inspirantes qui existent déjà ici et ailleurs.
- Voir ce qu'on peut faire immédiatement, ici même dans notre région.
- Se parler, se comprendre, se mettre en action!
- SUJETS** Climat de demain; municipalités de demain; agriculture de demain; achat local; covoiturage; transport collectif; voitures et vélos électriques; les 5 R; économie du partage; construction et rénovation de demain...

INFORMATION ET INSCRIPTION : [WWW.DEMAINLOTBINIERE.CA](http://WWW.DEMAINLOTBINIERE.CA)

NOTEZ LES DATES DANS VOTRE AGENDA. D'AUTRES DÉTAILS SUIVRONT.

Pssst! Faites nous part d'initiatives que vous aimeriez partager.





14<sup>e</sup> édition

6<sup>e</sup> édition

23 septembre 2018



Pour sa 14<sup>e</sup> édition, le comité organisateur de la Randonnée Lotbinière à vélo vous propose une virée au cœur de Lotbinière. Les cinq parcours proposés vous mèneront vers les routes des municipalités de Saint-Agapit, Saint-Flavien, Dosquet, Saint-Janvier-de-Joly, Val Alain, N.D.S.C d'Issoudun, Laurier-Station, Saint-Gilles et Sainte-Agathe-de-Lotbinière. Des passionnés de vélo de partout et de tous les niveaux sont attendus, le dimanche 23 septembre prochain, pour découvrir les magnifiques paysages de la MRC de Lotbinière. En nouveauté cette année, la Randonnée s'est jointe au Défi La Coop des Seigneuries, un évènement de course. Tous les détails concernant le Défi sont disponibles ici: [defilacoopseigneurie.com](http://defilacoopseigneurie.com). Leurs profits seront remis à Opération enfant soleil.

Heure	Course	Catégories	Inscription en ligne avant le 21 septembre
10h20	5 km et 10 km course	Catégories masculines et féminines / 25 ans et - / de 26 à 39 ans / 40 ans et +	30 \$
10h45	5 km marche	1 catégorie masculine / féminine	25 \$
11h50	2 km course	Une médaille sera remise à tous les participants de 12 ans et moins. Accompagnement sans frais	10 \$

Depuis ses débuts, la Randonnée a distribué tout près de 23 000\$ à différentes causes de la région. L'an dernier, deux montants ont été remis soit de 1829.67\$ à Aide Alimentaire Lotbinière et 500 \$ à un athlète de la région lors du Gala JeunExcellence Lotbinière, organisé par le Carrefour jeunesse-emploi Lotbinière.

Afin d'assurer la réussite de cet évènement, le comité s'entoure de bénévoles, de partenaires et de commanditaires, qui pour la plupart reviennent chaque année. Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour vous inscrire, visitez le site Internet [www.lotbiniereavelo.com](http://www.lotbiniereavelo.com) ou téléphonez à monsieur Daniel Lemay au 418 926-3407.

Parcours proposés	Partenaires du parcours	Distance	Vitesse du peloton
Familiale	Aide Alimentaire Lotbinière	19 km	12 km/h
Populaire	Desjardins	47 km	18 km/h
Balade	Fromagerie Bergeron	65 km	22 km/h
Sportive	Tourisme Lotbinière	90 km	26 km/h
Express	MRC Lotbinière	117 km	30 km/h

*En vous invitant à la prudence.*

Partenaires :







## Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église  
Leclercville ( Québec ) G0S 2K0  
Tél. : 819 292-2331  
Télécopieur : 819 599-0550  
[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)

## Membres du conseil

Marcel Richard..... Maire  
Benoit Lemay ..... Conseiller #1  
Francis Laliberté..... Conseiller #2  
Dominique Drolet ..... Conseiller #3  
Bruno Desrochers ..... Conseiller #4  
Pierre-Yves Lemay ..... Conseiller #5  
Denis Auger ..... Conseiller #6

## Renseignements généraux

**Directrice générale :** Diane Laroche

**Directrice générale adjointe :** Marie-Pierre Deschênes

**Travaux publics :**

Les entreprises Édouard Paquette ..... 418-971-0055

Jean-Philippe Denis..... 819-292-2331

**Permis et location de salles :**

Marie-Pierre Deschênes ..... 819-292-2331

**Préposé à l'entretien :**

Nicole Beaudet ..... 819-292-2331

**Location Chalet des loisirs :**

Sylvie Levasseur ..... 819-609-8954

**Curé :**

Jean-Paul Lacroix



## OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

<b>Lundi</b>	<b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b>
<b>Mardi</b>	<b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b>
<b>Jeudi</b>	<b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b>